

Aigle, le 25 juin 2020

Pour diffusion immédiate

Suite à son assemblée générale ordinaire qui s'est tenu aujourd'hui à Aigle, le 25.06.2020, la société Zwahlen et Mayr SA communique les décisions prises lors de son assemblée générale comme suit :

1. Approbation du Rapport annuel de l'exercice 2019 (point 3-a de l'ordre du jour)
Le rapport annuel de l'exercice 2019 a été approuvé à l'unanimité des actionnaires votants.
2. Approbation des comptes consolidés et statutaires de l'exercice 2019 (point 3-b de l'ordre du jour)
Les comptes consolidés et statutaires de l'exercice 2019 ont été approuvés à l'unanimité des actionnaires votants.

3. Emploi du bénéfice au bilan (point 3-c de l'ordre du jour)
Le Conseil d'Administration fait la proposition ci-dessous :

Report de résultat de l'exercice précédent	CHF	8'021'000
Résultat de l'exercice 2019	<u>CHF</u>	<u>1'114'527</u>
Bénéfice à disposition de l'Assemblée générale	CHF	9'135'527
Report à nouveau	<u>CHF</u>	<u>9'135'527</u>

Cette proposition a été approuvée à l'unanimité des actionnaires votants.

4. Décharge aux membres du Conseil d'Administration (points 3-d de l'ordre du jour)
Décharge a été donnée à tous les membres du Conseil d'Administration, ceux-ci s'abstenant de voter, à l'unanimité des actionnaires votants.
5. Election du Conseil d'Administration pour l'exercice 2020 (point 4 a de l'ordre du jour)
Les propositions suivantes sont faites :

Réélection de Monsieur Luigi Mion pour une année (et son élection comme Président du Conseil d'administration au cours du même vote) (point 4-a1 de l'ordre du jour)
Cette proposition a été acceptée à la majorité des actionnaires votants.

Réélection de Monsieur Roberto Raggiotto pour une année (point 4-a2 de l'ordre du jour)
Cette proposition a été acceptée à la majorité des actionnaires votants.

Réélection de Monsieur Francesco Punzo pour une année (point 4-a3 de l'ordre du jour)
Cette proposition a été acceptée à la majorité des actionnaires votants.

Réélection de Monsieur Yves Bosson pour une année (point 4-a4 de l'ordre du jour)
Cette proposition a été acceptée à la majorité des actionnaires votants.

6. Election du Comité de rémunération pour l'exercice 2020 (point 4 b de l'ordre du jour)
Les propositions suivantes sont faites :

Réélection de Monsieur Luigi Mion (point 4-b1 de l'ordre du jour)
Cette proposition a été acceptée à la majorité des actionnaires votants.

Réélection de Monsieur Roberto Raggiotto (point 4-b2 de l'ordre du jour)
Cette proposition a été acceptée à la majorité des actionnaires votants.

7. Organe de révision des comptes consolidés et statutaires (point 4 c de l'ordre du jour)
La proposition de renouveler le mandat de révision des comptes consolidés et statutaires à la Fiduciaire FIDAG SA à Martigny pour l'exercice 2020 est approuvée à l'unanimité des actionnaires votants.

8. Représentant indépendant (point 4 d de l'ordre du jour)
La proposition faite par le Conseil d'Administration de réélire M. Laurent Nicod, avocat-notaire, de l'Etude Nicod SA à Monthey, en qualité de représentant indépendant des actionnaires minoritaires de Zwahlen & Mayr SA pour un mandat d'une année qui s'achèvera à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2021 est approuvée à l'unanimité des actionnaires votants.

9. Vote sur la rémunération en 2021 du Conseil d'Administration et de la Direction Générale (point 5 de l'ordre du jour)

Vote sur les rémunérations des membres du Conseil d'Administration (point 5-a1 de l'ordre du jour)

La proposition de l'enveloppe globale proposée par le Conseil d'Administration pour l'année 2021 est acceptée à la majorité des actionnaires votants.

Vote sur les rémunérations de la Direction Générale (point 5-a2 de l'ordre du jour)

La proposition de l'enveloppe globale proposée par le Conseil d'Administration pour l'année 2021 est acceptée à la majorité des actionnaires votants.

Renseignements :

Service contact investisseurs au n° de téléphone +41 24 468 46 46 ou à

Notre adresse courriel : info@zwahlen.ch.

Symbole de valeur	ZWM
ISIN	CH0002661731